

puisse monter, nous avons fait et faisons don par ces présentes. Et donnons en mandement à nos amez féaux, conseillers, les gens tenant notre conseil supérieur de Québec, que ces présentes lettres d'ennoblement ils fassent enregistrer ; Et du contenu ce soit chose ferme et stable à toujours nous avons fait mettre notre sceau. Donnée à Versailles le 17 juin 1707, de notre règne le soixante-et-cinquième.

(Signé) Louis."

M. Boucher ne s'était pas laissé abattre comme tant d'autres, depuis quelques années, par l'indifférence de la cour à l'égard du Canada. Il persistait à croire que le jour se ferait sur nos affaires et que le jeune roi et les ministres prêteraient main-forte aux courageux et patriotiques habitants des bords du grand fleuve. Voilà pourquoi nous l'avons vu concéder des terrains aux Trois-Rivières d'abord, ensuite au-dessus de ce poste, bien que les autres colons n'osassent pas se faire accorder des titres de propriétés dans cette direction.

Avant de partir pour la France en 1661, il avait dû prendre des arrangements avec M. de Lauzon, l'ancien gouverneur-général, qui le protégeait et qui était seigneur de l'immense fief appelé la Cité, sur la rive sud du St. Laurent, pour se faire découper une seigneurie dans ce domaine. M. de Lauzon et lui se rencontrèrent sans doute en France, car le 20 avril 1662, Boucher reçut la patente de la seigneurie de St. François du Lac (une lieue de front au fleuve sur autant de profondeur) qu'il passa plus tard à son neveu Jean Crevier.

Nous verrons bientôt Boucher poursuivre ses idées de colonisations en fondant Boucherville et Varennes et en établissant ses fils jusqu'au haut de la rivière Chambly. Tout le sentiment national des premiers Canadiens se retrouve en action dans la vie de ce compatriote.

CXXI

M. Boucher avait trouvé la France glorieuse, jouissant de la paix et célébrant la naissance du premier enfant de Louis XIV.

Mazarin venait de mourir, ce qui, tout grand ministre qu'il fut, n'était pas un malheur pour le Canada.

Colbert, esprit large et préparé de longue main à l'administration, montait au pouvoir, pour donner au règne du "grand roi" l'éclat le plus vif dont il ait brillé.

Un nouveau courant d'idées pouvait enfin s'introduire dans l'en-